

ACTION 5-1 : DÉPLOYER UN NOUVEAU SYSTÈME BILLETTIQUE MODERNE, ÉVOLUTIF ET INTEROPÉRABLE

CE QUE PRÉVOIT LE PDU

Cette action doit contribuer à augmenter la part des déplacements multimodaux (marginiaux dans l'enquête déplacements grand territoire de 2012) en simplifiant la vie des voyageurs, grâce à une billettique moderne (souplesse et diversité des modes d'achat), interopérable entre les différents opérateurs de services de mobilité (T2C, TER, Cars Région, C.vélo, etc.) et par une offre améliorée en matière de titres combinés. Plus largement, cette nouvelle billettique contribue à encourager l'augmentation de la fréquentation des transports en commun en facilitant l'accès à un titre de transport via une multiplicité de canaux de vente.

SUIVI DES RÉALISATIONS



Echéance inscrite dans le PDU	Etat d'avancement / résumé des principales réalisations
a. Déployer le système billettique sur le réseau T2C et les autres services.	2019-2022 → 2018 : lancement par le SMTC-AC du marché pour la création et l'installation d'une nouvelle billettique. Mise en service prévue au 4 ^e trimestre 2022.
b. Proposer des tarifications multimodales pour l'ensemble des réseaux partenaires en interface avec le réseau T2C.	2020-2025 → 2021 : étude de révision de la gamme tarifaire lancée par le SMTC-AC, comprenant l'exploration des différentes possibilités multi-modales.
c. Etudier et mettre un œuvre un compte mobilité ou un pass mobilité.	2020-2025 → 2021 : lancement par le SMTC-AC d'un marché de développement de médias (site web et application mobile) de type mobilité servicielle ou MAAS (« Mobility As A Service »). Première version attendue mi-2022, livraison complète de l'outil attendue fin 2022.

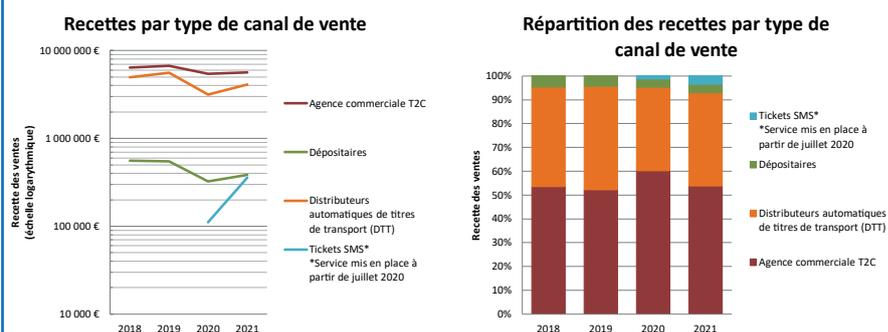
ÉVALUATION / CONSTATS

A partir de 2017, le SMTC-AC a entrepris la modernisation de son système billettique. Un prestataire spécialisé a été retenu fin 2018. Ce nouveau système permettra l'intermodalité avec l'ensemble des réseaux partenaires regroupés autour du système régional « Oûra » à travers l'utilisation d'un support de titre commun (une seule carte pour accueillir aussi bien des titres TER, que des titres Cars Région, T2C ou autres réseaux urbains...). La mise en service de cette nouvelle billettique est prévue au cours du 4^{ème} trimestre 2022.

Du côté des offres en matière de titres combinés, l'offre d'abonnement combiné T2C / TER existe depuis plusieurs années et il n'y a pas eu d'évolution notable depuis 2019, à l'exception de la mise en place, pour les

EN CHIFFRES

ÉVOLUTION DES CANAUX DE VENTES



NOMBRE D'ACHATS D'ABONNEMENTS MULTIMODAUX

	2019	2020	2021
Abonnements « TER+T2C mensuel »	7 712	2 750	3 699
Abonnements « TER+T2C mensuel jeune »	3 623	1 343	1 799

Les ventes de titres ont connu en 2020 une très forte baisse liée aux confinements / déconfinements successifs de la crise sanitaire de la COVID19. Un redressement net a été amorcé dès 2021 malgré la persistance de certaines restrictions de circulation et le maintien du télétravail dans de nombreuses entreprises et administrations. Le ticket unité vendu par SMS rencontre un vif succès depuis son lancement en juillet 2020. En à peine plus d'un an, les recettes générées par ce canal égalent celles qui transitent par les dépositaires (bureaux de tabac, etc.).

titulaires d'un abonnement T2C, d'une réduction sur le service C.vélo de location longue durée d'un vélo à assistance électrique.

Cependant, la mise en service de la nouvelle billettique ouvrira de nouvelles possibilités en matière de titres combinés. Le SMTC-AC a donc lancé en juin 2021 une étude en vue de la révision de l'ensemble de sa gamme tarifaire dans laquelle l'ensemble des combinaisons de titres possibles seront inventoriées (T2C, TER, VLD, C.vélo Box, ...) et leur faisabilité et pertinence seront analysées. Les conclusions de ce travail sont attendues mi-2022.

Le SMTC-AC a également entamé en 2021 le développement de médias (site web et application mobile) de type mobilité servicielle ou MAAS (« Mobility As A Service »), permettant de pousser encore plus loin les possibilités et services de multi-modalité et d'intermodalité. Ce MAAS, en cours de construction, vise à offrir à l'utilisateur la possibilité de se renseigner sur les offres de mobilité disponibles, de calculer un itinéraire multimodal, de réserver et accéder à son mode de transport (ex : déverrouillage de Vélo en Libre Service) et de procéder à un paiement unique. C'est un projet agile et itératif qui intégrera progressivement les différentes offres de services et dont la première version sera livrée fin 2022.

FINANCEMENT

- **9,52M€** coût de la nouvelle billettique SMTC-AC, financés à hauteur de 5,4M€ par les fonds européens (FEDER) et de 1,5 M€ par la Région
- **600 000 €** coût du développement d'un MaaS, financés à 100% par le SMTC-AC
- **80 000 €** pour la révision de la gamme tarifaire, financés à 53% par les fonds européens (FEDER) et 47% SMTC-AC



POUR LA SUITE...

Globalement, la modernisation de l'ensemble billettique, gamme tarifaire et outil de mobilité servicielle (compte mobilité) est en route sur le périmètre de l'agglomération clermontoise. A court terme, dès 2022, les usagers bénéficieront de dispositions profondément modernisées et souples, plus aptes à répondre aux exigences de souplesse actuelles. Les années suivantes pourront voir cette offre de mobilité s'enrichir de nouveaux services, comme la prise en compte des émissions polluantes dans le calcul des trajets.

- **Mettre en service de la nouvelle billettique en cours d'année 2022 et du MaaS fin 2022**, intégrant notamment le calcul des émissions de CO2 selon le mode de transport. Par la suite, ce calcul pourrait être également fait avec les émissions de polluants atmosphériques fortement liés aux transports (oxydes d'azote, particules fines).
- **Réviser de la gamme tarifaire et mise en place de nouvelles offres en matière de titres combinés** avant fin 2022.